

Recommandations pour une communication paritaire à Inria

Groupe Parité et Égalité

Mai 2017

Le Comité Parité et Égalité préconise que :

1. Inria soit signataire de la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe proposée par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh)

<http://haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/actualites-3/article/aujourd-hui-sort-en-librairie-le>

2. La direction d'Inria demande à tous ses services et toutes équipes (au niveau national et dans les différents CRI) ainsi qu'à tous ses partenaires directs (journalistes, etc.) de suivre les recommandations du Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe pour tous les écrits et les images produits par Inria à destination tant interne ou externe. (Voir Annexe 1.)

http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pour_une_communication_publicque_sans_stereotype_de_sexe_vf_2016_11_02.c_ompressed.pdf

3. La direction d'Inria se donne les moyens d'aider ses services et équipes à décliner ces recommandations (par exemple, par l'organisation de formations à ces questions), et de vérifier que ces consignes sont suivies partout (par exemple sur les web externe et interne ou dans les lettres de cadrage)

ANNEXE 1 : Extrait des recommandations du Guide pratique du HCEfh

- ☒ 1. Éliminer toutes expressions sexistes
- ☒ 2. Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions
- ☒ 3. User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes
- ☒ 4 Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération
- ☒ 5. Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes
- ☒ 7. Parler « des femmes » plutôt que de « la femme », des « droits humains » plutôt que des « droits de l'homme »

http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_guide_pratique_com_sans_stereo-vf-2015_11_05.pdf

ANNEXE 2 : Éléments de langages à respecter à Inria

Lorsque l'on propose d'aborder la question de la parité dans le langage, on rencontre souvent une certaine résistance. Voici quelques arguments classiques contre la féminisation des noms de métiers : «C'est une question accessoire», «Il n'est pas nécessaire de féminiser les noms, car le masculin est le marqueur du neutre», «Féminiser les noms encombrerait le texte», «Les femmes elles-mêmes préfèrent nommer leur métier au masculin ». Ces arguments sont pour la plupart inexacts ou fallacieux. Une liste complète de ces arguments, ainsi que des réponses démontant chacun d'entre eux, sont présentées dans le guide pratique.

Nous proposons d'uniformiser les usages de féminiser les noms de métiers et de fonctions quand ils se rapportent à une femme. Cela doit être systématique dans la communication officielle et fortement encouragé chez les chercheurs.

chercheur → chercheuse	inventeur → inventrice
directeur → directrice	développeur → développeuse
doctorant → doctorante	programmeur → programmeuse
étudiant → étudiante	coordinateur → coordinatrice
maître de conférences → maîtresse de conférences	évaluateur → évaluatrice
professeur → professeuse	examineur → examinatrice
président → présidente	rapporteur → rapporteuse
concepteur → conceptrice	

Lorsque deux formes féminines sont proposées ou attestées pour le même mot, par exemple “autrice” vs “auteure”, “rapporteuse” vs “rapporteure”, nous *conseillons* d'utiliser toujours la forme qui se distingue également à l'oral. On préférera ainsi “autrice” à “auteure” et “rapporteuse” à “rapporteure”.

Au pluriel, lorsqu'on veut désigner l'ensemble des membres des deux sexes d'un groupe, ne pas utiliser le soi-disant “masculin générique” mais choisir l'une des 2 solutions suivantes :

- a) Accoler les deux formes, féminine et masculine, comme dans “Les chercheurs et les chercheuses”, “Les femmes et les hommes politiques”, “Les électeurs et les électrices” ;
- b) Lorsqu'elle existe, utiliser une forme épécène équivalente (*), comme “Les scientifiques”, “Les politiques”, “Le corps électoral”.

(*) Les adjectifs/substantifs *épicènes* sont ceux dont la forme est identique pour les deux genres. Lorsque l'on utilise un substantif épicène, il convient d'accorder au genre de la personne aussi bien l'article que d'éventuels adjectifs ou participes passés.☒

Exemples de substantifs épicènes (et d'accords éventuels)

ministre (ex : la première ministre)

fonctionnaire (ex : un fonctionnaire territorial, une fonctionnaire hospitalière)

stagiaire (ex : un stagiaire anglais, une stagiaire anglaise)

secrétaire (ex : la/le secrétaire d'une association, d'un parti, d'une académie)

élève (ex : un élève brillant, une brillante élève)

secouriste (ex : un.e secouriste est demandé.e d'urgence)

Adjectifs épicènes employés aussi comme substantifs :

pédagogue (ex : un.e excellent.e pédagogue)

scientifique (ex : un scientifique réputé, une scientifique réputée)

spécialiste (ex : un spécialiste reconnu, une spécialiste reconnue)

responsable (ex : un responsable syndical, une responsable syndicale)

comptable (ex : un comptable rigoureux, une comptable rigoureuse)